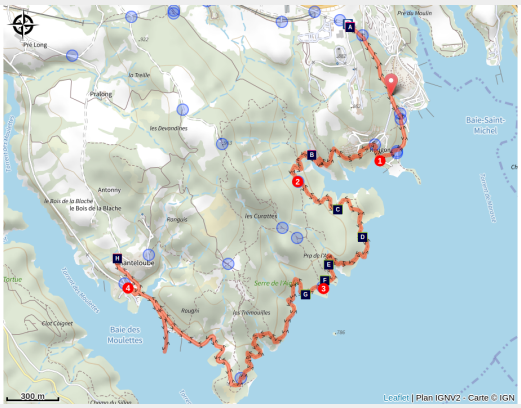
Sentier du bord de Lac



Au bord du Lac (Amélie Vallier)



Le trait d'union parfait entre les baies de Saint-Michel et de Chanteloube. Un sentier en balcon pour voyager dans le temps et observer les vestiges engloutis de la vallée de la Durance.

C’est LA randonnée pour comprendre l'histoire de Serre-Ponçon. Ce parcours linéaire (aller-retour) ondule en balcon au-dessus des eaux turquoise, offrant une alternance rafraîchissante de pinèdes ombragées et de criques secrètes. Le clou du spectacle se trouve à l'arrivée dans la baie de Chanteloube : son célèbre viaduc ferroviaire, achevé en 1935 et jamais utilisé.

L'expérience de ce sentier change radicalement selon les saisons. Lorsque le niveau du lac baisse (printemps ou automne), le décor révèle ses secrets : anciens ponts, murs de soutènement et tunnels de la ligne de chemin

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h

Longueur : 13.6 km

Dénivelé positif : 455 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune, Flore, Lac et glacier

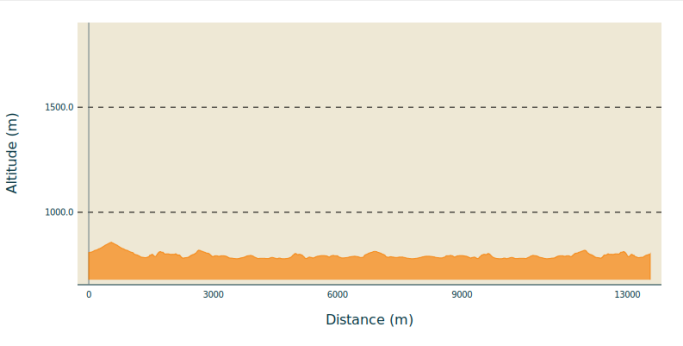
Accessibilité : Famille

de fer inachevée refont surface. Une véritable chasse aux trésors historiques, accessible à tous.

Itinéraire

Départ : Baie St Michel, Chorges
Arrivée : Baie St Michel, Chorges
Balisage : PR
Communes : 1. Chorges

Profil altimétrique

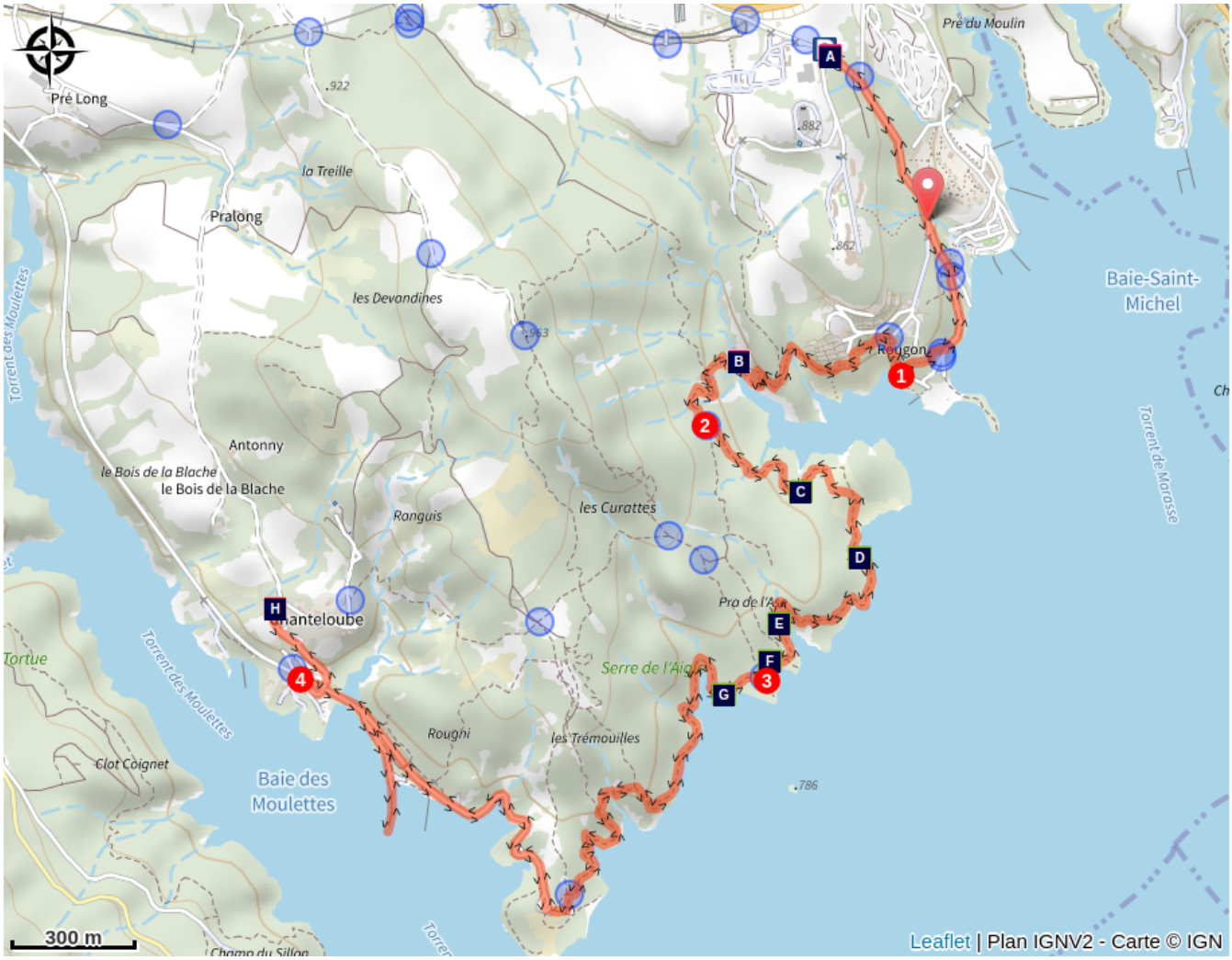


Altitude min 779 m Altitude max 857 m

Depuis le parking, descendre sur la route direction Chanteloube par Serre de l'Aigle. Au lieu-dit « la plage des pommiers » prendre le chemin à droite au niveau de la barrière.

1. Quelques mètres après, prendre le sentier qui monte à droite, direction Chanteloube.
2. Au prochain croisement « sous les Curattes », prendre direction plage de Trémouilles et Chanteloube par littoral.
3. Puis, continuer de suivre cette direction au lieu-dit « Pra de l'As » et prendre à gauche. A la sortie de la forêt, au niveau de la plage, prendre le sentier de droite. Au prochain croisement prendre à gauche. Une fois arrivé à la plage, passer le parking et longer la route jusqu'au pont de Chanteloube pour y faire un aller-retour. Après avoir dépassé le Viaduc, continuer le chemin et rejoindre la route.
4. Quelques mètres après, passer sous le pont et prendre la route à gauche pour rejoindre la Chapelle St Jacques quelques centaines de mètres plus haut.
5. Revenir par le même chemin.

Sur votre route...



- Panorama sur la Baie St Michel (A)
- Les terres noires ravinées (B)
- Papillon Bleu azuré (C)
- Zygène de la bugrane (D)
- Chêne Pubescent (E)
- Lézard vert (F)
- Héron cendré (G)
- Chapelle St Jacques (H)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Cet itinéraire se trouve dans des zones exposées au soleil : les chapeaux sont conseillés.
Pour une meilleure cohabitation entre différentes pratiques, pensez à partager la voie.

Comment venir ?

Transports

Transports en commun : ccserreponcon.com

Accès routier

De Chorges, prendre la Nationale 94 et tourner à droite au niveau du panneau indiquant la Baie Saint Michel. Depuis Embrun, suivre également la N 94 et tourner à gauche au niveau du panneau.

Parking conseillé

Places disponibles à proximité du Mémorial

Accessibilité

Famille

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Chorges
Grand rue, 05230 Chorges
chorges@serreponcon-tourisme.com
Tel : 0492506425
https://www.serreponcon.com

Source

Serre-Ponçon

https://www.serreponcon.com

SMADESEP

http://www.smadesep.com

Sur votre route...



Panorama sur la Baie St Michel (A)

Cette zone aménagée pour pique-niquer offre l'un des panoramas les plus pittoresques sur le lac de Serre-Ponçon. En effet le lac est large de 2 kilomètres à cet endroit et vous avez face à vous la chapelle St Michel et le Pic Morgon, emblématiques du lac. Sur la gauche, à l'est, on aperçoit Savines-le-Lac et son pont; sur la droite, on aperçoit la plus confidentielle île de la tortue.

Attribution : Amélie Vallier



Les terres noires ravinées (B)

Les terres noires, terrain privilégié des VTTistes, sont des roches qui s'érodent facilement. L’écoulement dû aux précipitations façonne et sculte ces marnes friables. Sur le territoire des Alpes, de nombreux exemples sont présents, notamment à cause des pentes plus ou moins abruptes selon les zones, ce qui augmente la vitesse d’écoulement de l’eau.

Attribution : Amélie Vallier



Papillon Bleu azuré (C)

Chez ce petit papillon de jour, le dessus des ailes du mâle est gris sombre, un peu plus bleuté à la base des ailes, tandis que la femelle est brune. On l’observe surtout en altitude, en juillet et août, dans les pelouses et prairies. L’azuré des soldanelles est une espèce des régions septentrionales (Scandinavie, Groenland, Sibérie, Amérique du nord) qui, dans les parties plus tempérées, vit uniquement en montagne.

Attribution : Jean-Marie Gourreau - PNE



Zygène de la bugrane (D)

C’est un papillon de taille moyenne (25-35 mm d'envergure) souvent de couleur vive. L’aile intérieure est pourvue de maximum six tâches. Ce Zygène est présent en bordure des prairies calcaires, des pentes en forme de steppe, des arbustes secs et des clairières dans les forêts sèches. Cette espèce remarquable est révélatrice de la qualité des habitats. Cependant, elle n’est pas en danger et ne fait pas partie de la liste des espèces menacées.

Attribution : Pascal Saulay - PNE



Chêne Pubescent (E)

Le chêne possède une écorce gris foncé qui se craquelle profondément. Ses feuilles lobées, et pubescentes dessous, persistent, desséchées, sur l'arbre jusqu'au printemps. Les fruits, appelés glands, mûrissent à l'automne. On retrouve le chêne jusqu'à 1 500 m d'altitude, sur les versants bien exposés. Parfois appelé chêne blanc, le chêne pubescent est bien connu pour héberger des truffes dans ses racines. Ce champignon se développant à 30-40 cm sous terre, il est difficile à trouver ce qui en fait un produit culinaire de luxe.

Attribution : Christian Baïsset - PNE



Lézard vert (F)

Ce lézard est observable d’avril à la fin septembre. Le reste du temps, l’espèce hiberne. Il chasse dans les zones denses en végétation et se nourrit principalement d’insectes et d’invertébrés.Il existe un dimorphisme sexuel: les mâles ont une coloration bleu vif sur la gorge et les côtés de la tête en période de reproduction. Les accouplements se font vers le mois de mai. Les mâles effectuent alors des combats où ils peuvent y laisser leur queue.

Attribution : Mireille Coulon - PNE



Héron cendré (G)

C'est un grand oiseau (85 à 102 cm). Sa tête blanche est ornée de deux gros sourcils noirs. Le dos et les ailes sont gris cendré d’où son nom. Ses pattes et son bec sont de couleur « jaune ». Ce dernier, long et puissant, lui sert à capturer des proies de grande taille (poissons, batraciens...). Lors de son vol, son cou est replié en « S ». Du point de vue réglementaire, l'espèce est intégralement protégée.

Attribution : Pascal Saulay - PNE



Chapelle St Jacques (H)

Cette église située à Chanteloube semble dater de 1510. Elle a su garder toute son authenticité avec ses pierres apparentes. Elle est dédiée à St Jacques, l'un des 12 apôtres et l’un des premiers martyrs de l’Église catholique. Sa récente restauration permet d’y effectuer les traditionnelles célébrations en l'honneur de Saint Jacques. Chacune d'entre elles ont pour vocation de commémorer un fait historique lié à l'apôtre. A sa mort, il fut transporté jusqu’à Compostelle, en Espagne d’où le nom du chemin de St Jacques de Compostelle, pélerinage passant par les rives de Serre-Ponçon.

Attribution : Amélie Vallier